

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 15

Vereinsnachrichten: Le comité d'organisation de la fête fédérale des officiers aux officiers suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans un espace de terrain très-modéré. Pour de telles distances, de nouvelles expériences sur les hausses me paraissent encore nécessaires.

Quant au nouveau matériel, sensiblement différent de l'ancien, il est en somme mobile, simple, solide et bien entendu dans les détails. Le marche-pied qui permet de se passer entièrement des caissons pour le transport des canonnières dans les allures rapides, et la substitution d'une vis de pointage horizontale à l'ancienne et peu intelligible pantomime entre le pointeur et l'homme au levier, me paraissent constituer un sérieux progrès.

J'aurais encore à présenter sur le pointage, les projectiles et les nouveaux harnais dont on a continué l'expérience, plusieurs remarques intéressantes pour un officier d'artillerie; mais une description détaillée me conduirait trop loin, tel n'est point d'ailleurs mon but. Je désirais simplement constater en quelques mots la réussite pratique du nouveau système et, point auquel on ne saurait attacher trop de prix, la pleine confiance et l'affection de la troupe pour son arme, affection qu'elle a hautement témoignée en acclamant Monsieur le colonel Herzog le jour du défilé et en tressant à ses canons des guirlandes et des couronnes pour le jour du départ.

Villeneuve, 21 juillet 1862.

E. R.

LE COMITÉ D'ORGANISATION DE LA FÊTE FÉDÉRALE DES OFFICIERS AUX OFFICIERS SUISSES.

Chers frères d'armes !

Ayant reçu du comité central de la société militaire fédérale la charge honorable de préparer une réception cordiale à nos camarades qui se rendront à Berne les 16, 17 et 18 août, pour assister à l'assemblée générale de la société, nous venons vous transmettre le programme de cette fête. Quoique persuadés qu'elle ne brillera pas de tout l'éclat qui a distingué les fêtes des dernières années, nous espérons néanmoins pouvoir vous prouver combien nous sommes heureux de fêter dans nos murs nos frères d'armes, nos chers confédérés.

Venez donc, chers amis, renouveler avec nous les vœux de fidélité et de dévouement à notre commune patrie. Vous serez tous les bienvenus !

Berne, en juillet 1862.

Au nom du comité d'organisation,

Le président :

KURZ, colonel - fédéral.

Le secrétaire :

LEMP, capitaine.

ÉTAT NOMINATIF DES MEMBRES DES COMITÉS.

I. COMITÉ CENTRAL.

Président : MM. *J. Scherz*, colonel fédéral.
Vice-Président : » *J. Meyer*, lieutenant-colonel fédéral.
Caissier : » *F. Henzi*, capitaine d'infanterie.
Secrétaire : » *W. Munzinger*, capitaine d'infanterie.
Adjoint du secrétaire : » *H. Kurz*, lieutenant d'infanterie.

II. COMITÉ D'ORGANISATION.

Président : MM. *Kurz*, colonel fédéral.
Vice-Président : » *Karlen*, colonel cantonal, directeur militaire.

MEMBRES :

Pour la commission de réception et des logements :
MM. *Kocher*, commandant.
» *Gerster*, major du commissariat.

Pour la commission des finances :
MM. *de Gonzenbach*, colonel de l'état-major judiciaire.
» *Müller*, lieutenant-colonel du commissariat.

Pour la commission des bâtiments et décorations :
MM. *de Fischer*, lieutenant-colonel fédéral.
» *Amstutz*, lieutenant-colonel fédéral.

Pour la commission des vivres et liquides :
MM. *Schorer*, lieutenant-colonel fédéral.
» *Zaugg*, major de carabiniers.
» *Liechti*, major d'artillerie.

Pour la commission de police :
MM. *König*, commandant.
» *Luginbühl*, commandant.

Pour le comité du bal :
MM. *Kilian*, commandant.
» *Renaud*, major, (caissier du comité d'organisation).
» *Jäggi*, aide-major.
» *Courant*, aide-major.

Secrétaire : » *Lemp*, capitaine.

PROGRAMME DE LA FÊTE FÉDÉRALE DES OFFICIERS des 16, 17 et 18 août 1862.

SAMEDI 16 AOÛT :

1. Le drapeau de la société, reçu à Herzogenbuchsée par le comité central et une députation du comité d'organisation, fait son entrée dans la ville. Les officiers

présents, sont priés de le recevoir à la gare et de l'accompagner. Salve de 22 coups de canon. Le drapeau est salué par les membres du gouvernement.

2. Distribution des cartes de la fête et des billets de logement dans les bureaux de la commission des logements vis-à-vis de la gare. Ces bureaux seront ouverts les deux premiers jours jusqu'à 9 heures du soir, le lundi jusqu'à midi.

Les cartes de la fête donnent droit au bal, à l'excursion du dimanche après midi et au banquet de lundi.

3. A 5¹/₂ heures, réunion du comité central et des députations des sections cantonales dans la salle du Conseil des Etats.

4. A 8 heures, bal dans le local de la fête.

DIMANCHE 17 AOÛT :

5. A 6 heures du matin, diane exécutée par les tambours et la musique militaire.

6. A 9 heures, réunion des armes séparées :

- a) Génie et artillerie : dans la salle du Conseil national ;
- b) Cavalerie : dans la salle supérieure du Casino ;
- c) Etat-major fédéral, carabiniers et infanterie : dans la salle du Grand Conseil ;
- d) Corps sanitaire : dans la salle du Conseil des Etats ;
- e) Commissariat : dans la salle inférieure du Casino ;
- f) Etat-major judiciaire : dans une des salles du Casino.

7. A 2 heures, réunion des officiers à la gare et départ pour Thoune. Réception par les autorités et le corps d'officiers de cette ville.

8. Retour à la gare à 9 heures. Cortège par la ville illuminée. Réunion familière dans le local de la fête.

LUNDI 18 AOÛT :

9. A 6 heures du matin, diane exécutée par les tambours et la musique militaire.

10. A 8 heures, réunion des officiers sur la terrasse du palais fédéral. Une députation du comité central conduit l'ancien comité central au lieu de réunion. 22 coups de canon. Remise du drapeau.

11. Cortège pour se rendre à l'assemblée générale, tenue à la cathédrale.

Ordre du cortège : a) le corps des cadets ;

b) les tambours ;

c) la musique militaire de la ville ;

d) l'ancien et le nouveau comité central avec le drapeau de la société ;

e) les invités ;

f) le comité d'organisation ;

g) les officiers marchant à rangs doublés (une seconde musique au centre) ;

h) un détachement militaire.

12. Après l'assemblée générale le cortège dans le même ordre accompagne le drapeau au domicile du président du nouveau comité central.

13. A cinq heures précises, banquet dans le local de la fête.

Le premier toast est porté par le président du comité central à la Patrie. Les toasts suivants doivent être annoncés d'avance au président du comité d'organisation.

Signes distinctifs des comités et des commissions :

Pour le comité central : un brassard rouge et blanc.

Pour le comité d'organisation : un brassard rouge et noir avec nœud rouge et blanc.

Pour les présidents franges d'or et pour les vice-présidents franges d'argent. Le brassard est porté au bras gauche.

Pour la commission de réception et logement : ruban bleu.

Id. de bâtisses et de décoration : ruban vert.

Id. de police : ruban jaune.

Id. des finances : ruban blanc.

Id. des vivres et liquides : ruban rouge.

Pour le comité du bal : ruban bleu et blanc.

Les rubans sont portés aux boutons du côté gauche.

Berne en juillet 1862.

Pour le comité d'organisation,

Le président :

KURZ, colonel fédéral.

Le secrétaire :

LEMP, capitaine.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Turquie. — Outre la guerre qui se poursuit dans le Monténégro avec une nouvelle recrudescence depuis quelques mois, et qui vient de procurer des avantages marqués aux troupes ottomanes, des symptômes de troubles plus graves paraissent s'élever sur le Danube. La Servie, province vassale de l'empire, s'agite pour revendiquer sa complète indépendance de la Sublime-Porte, et le fait que le gouvernement et les troupes serbes se trouvent face à face sur plusieurs points avec les garnisons musulmanes, peut facilement amener des hostilités. On sait que les Turcs occupent la puissante citadelle de Belgrade et les forteresses de Feth-Islam, Semendria, Chabatz, Ada-Kalé, Sokol et Uchitza.

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie PACHE, à Lausanne, et à M. TANERA, éditeur, rue de Savoie, 12, à Paris.

Annonces militaires : 20 centimes la ligne.